

FAVORISER L'INCLUSION DE L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP AU SEIN DES INSTITUTIONS

Mise à jour 08/2025

Formation en Intra Présentiel – réf. HD13A

La loi de 2005 affirme : « Les établissements et les services d'accueil non permanent d'enfants veillent à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés. Dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à leur éducation. Ils concourent à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique qu'ils accueillent. Ils apportent leur aide aux parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie familiale ». Dans ce contexte, de plus en plus de structures accueillent ou souhaitent accueillir des enfants en situation de handicap. La formation vise donc à développer les connaissances et les compétences des managers et des équipes à la prise en charge et à l'accompagnement des enfants en situation de handicap.

Objectifs de la formation

- ☞ Connaître la réglementation et les dispositifs du handicap chez l'enfant.
- ☞ Appréhender les différentes formes de handicap et leurs incidences sur le développement de l'enfant.
- ☞ Prendre conscience de ses propres représentations autour du handicap de l'enfant.
- ☞ Identifier les besoins et les attentes de l'enfant en situation de handicap.
- ☞ Identifier les points clés d'un accueil de qualité pour un enfant en situation de handicap.
- ☞ Réaliser les gestes techniques appropriés aux situations.
- ☞ Accompagner les familles et être à l'écoute de leurs attentes et les orienter vers les ressources susceptibles de les aider à ajuster leurs réponses aux besoins de leur enfant.
- ☞ Travailler en équipe pluridisciplinaire dans le cadre de la prise en charge et de l'accompagnement.
- ☞ Rendre les apprenantes et l'apprenant aptes à initier les équipes de terrain aux outils propres à l'accompagnement de personnes en situation de handicap.
- ☞ Proposer des hypothèses managériales susceptibles de promouvoir les compétences des professionnels (les) de terrain.

Contenu

Module 1 (2 jours) : Le contexte règlementaire et institutionnel autour du handicap chez l'enfant

- Un peu d'histoire : Avant la Loi de 1975 « Loi n° 75-534 du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées ».
- La loi n° 75-534 du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées
- Les décrets de 1989.
- Le handicap et l'école depuis 1975.
- Les différents plans autisme et la stabilisation des références aux classifications internationales des maladies et handicap.
- La loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale et son apport.
- Le dispositif issu de la loi du 11 février 2005.
- Une nouvelle définition du handicap.
- Le réseau professionnel autour de l'enfant handicapé, la place des parents (quels interlocuteurs, que transmettre, à qui transmettre...).
- Le chemin administratif et les ressources à mobiliser de la détection à l'accompagnement et suivi de l'enfant.
- Les principales recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'HAS
 - Bien-être : la saisine de la Cellule de recueil des informations préoccupantes.
 - Autisme
 - TDAH
 - Ethique
 - Encadrement

Module 2 (2 jours) : Les besoins de l'enfant en fonction du/des types de handicap

- Les différents types de pathologies et leurs répercussions.
- Les comportements et particularités de l'enfant porteur de handicap.
- Le fonctionnement d'un enfant présentant un trouble du neurodéveloppement dont l'autisme.
- Les besoins de l'enfant en fonction de son ou ses handicaps.
- Les différents profils croisés.
- Les éléments d'observation permettant de détecter un enfant en situation de handicap.
- Les actions à mener dans le cas de la détection d'un handicap chez l'enfant.



Public

Coordinateurs ATSEM et Responsable de service



Pré-requis

Formation dispensée en français, maîtrise de la langue française.



Durée sur 1 an :

12 jours, soit 84 h (en présentiel)



Formateur(trice) pressenti(e)

Formateur spécialisé dans le handicap chez l'enfant dans le milieu institutionnel.



Nombre de participants : 2 à 10



Matériel nécessaire :

Vidéoprojecteur et ordinateur

Moyens et méthodes pédagogiques et techniques :

- Apports théoriques en pédagogie active
- Analyse des pratiques actuelles
- Exercices pratiques
- Diaporama (transmis aux participants)
- Mise à disposition d'un espace extranet individuel

Modalités et délai d'accès

De 2 à 6 mois en moyenne (nous contacter)

TARIF

Nous contacter pour obtenir un devis personnalisé

Besoin d'un conseil ? d'une information ? d'un devis ?

Vous êtes en situation de handicap ? Contactez-nous



06.09.08.02.20



contact@cjformation.com



www.cjformation.com

Carine ANCIAUX

Dirigeante, Référente handicap
Référente pédagogique et numérique
Aurélien Fauchet et Claire Royer
Assistantes administratives



FAVORISER L'INCLUSION DE L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP AU SEIN DES INSTITUTIONS

réf. HD13A

Module 3 (4 jours) : La structuration de la vie de l'enfant, modalités de réponses éducatives

- La communication avec l'enfant : les moyens et méthodes possibles en pratique.
- La posture professionnelle à adopter.
- Méthodologie institutionnelle de résolution de comportement problème : ABA
- La prise en considération de la situation de handicap au sein de l'école, un enjeu du projet d'école.
- Les effets du handicap sur les pairs et les réactions des autres familles.
- L'intégration de l'enfant au sein de son groupe (à l'école et dans le centre de loisirs) : les moyens de sensibilisation.
- La structuration de l'espace et du temps.
- Les moyens de faciliter les transitions entre les différents temps de l'enfant.
- Les aides techniques au service de l'accompagnement de l'enfant.

Temps d'immersion : à l'école et en centre de loisirs

- Observation du formateur et des participants.
- Analyse des pratiques observées en associant les enseignantes si possible.
- Méthodologie d'élaboration de propositions et de solutions.

JOUR 4 :

- Utilisation de pictogrammes pour permettre à l'enfant d'exprimer une demande, une émotion et aux professionnels (les) de solliciter l'enfant.
- Fabrication, avec des pictogrammes, d'un emploi du temps quotidien et/ou hebdomadaire.
- Proposer sur site (école et centre de loisirs) des organisations des espaces prenant en considération le fonctionnement typique des enfants avec TSA.*
- Mise en situation d'animation d'un travail d'équipe cohérent.

Module 4 (2 jours) : L'accompagnement des familles : Être partenaires pour l'enfant

- Les bonnes attitudes et postures à adopter face à la famille lors de l'accompagnement.
- Favoriser l'implication des familles au sein de l'école.
- Les attitudes à adopter face au déni de la famille.
- Les difficultés propres à la prise en charge des enfants handicapés et à l'accompagnement parental.
- La place des parents et de la famille au sein de l'institution et auprès des professionnels.
- Les compétences, les craintes et les attentes de chacun dans la relation.
- La cohérence éducative et pédagogique au sein de l'équipe pluridisciplinaire pour répondre aux besoins de l'enfant et construire un projet adapté.

Module 5 (2 jours) : à J+6 mois à 1 an (à définir)

Temps d'immersion :

- Retour réflexif sur les actions et solutions mises en place (apports et difficultés).
- Echanges sur les difficultés rencontrées et bénéfiques suite à la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution et d'évaluation des résultats de la formation

